



UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la grange batelière 75009 Paris

Tél. : 01 43 54 21 26

Fax : 01 43 29 96 20

E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org

Site: www.union-syndicale-magistrats.org

Paris, le 29 octobre 2015

COMMUNIQUE

L'USM a été reçue ce jour par le Président de la République avec les autres organisations syndicales de magistrats.

Le Président de la République s'était engagé à cet entretien après les manifestations de policiers, mi-octobre, devant le ministère de la Justice et devant les palais de Justice, suite aux blessures extrêmement graves infligées à l'un d'entre eux par un condamné en état d'évasion.

L'USM a rappelé sa demande de réunir l'ensemble des syndicats de magistrats et de policiers et associations de gendarmes afin d'engager une réflexion commune sur leurs préoccupations respectives et la nécessité de réformer la procédure pénale dans les suites du rapport du groupe de travail présidé par Jacques Beaume rendu en juillet 2014.

L'USM a exprimé ses vives inquiétudes quant à l'incapacité de la Chancellerie à prendre la mesure des difficultés de l'institution judiciaire alors que les personnels pénitentiaires ont récemment dénoncé, dans une grande manifestation place Vendôme, leurs conditions de travail incontestablement éprouvantes et dégradées et que les avocats s'insurgent contre une réforme de l'aide juridictionnelle à laquelle les magistrats n'ont aucunement été associés.

L'USM a insisté sur la déliquescence des juridictions, en manque cruel d'effectifs et de moyens, et sur la surcharge des magistrats et fonctionnaires dans l'incapacité d'exercer l'ensemble des missions qui leur sont confiées.

L'USM a demandé :

- un soutien clair à l'égard des magistrats, en rappelant l'indépendance de l'autorité judiciaire et le nécessaire respect du pouvoir du juge dans l'application de la loi;
- une réforme constitutionnelle du Conseil Supérieur de la Magistrature et du statut du parquet ;
- une prise de conscience de la réalité de la Justice. Il est urgent que la Garde des Sceaux reconnaisse publiquement l'impossibilité pour les juridictions de faire face, dans des délais raisonnables, aux multiples charges qui leur incombent et établisse sans délai une priorisation des contentieux ;
- un plan pluriannuel pour doter la Justice des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions et mettre fin à la position désastreuse de la France dans les classements européens.

L'USM constate que le Président de la République s'est montré à l'écoute des syndicats, mais regrette qu'il n'ait annoncé aucune mesure à la hauteur de la gravité de la situation.

La modification réglementaire envisagée pour encadrer plus étroitement les motifs de permissions de sortir et prévoir la présence d'un référent renseignement au sein des Commissions d'Application des Peines, devra être appréciée en fonction des textes qui seront présentés, les annonces sur le contenu de la réforme demeurant floues.

L'USM espère que cette rencontre constituera pour la Garde des Sceaux un signal fort lui permettant de prendre enfin conscience de la situation dramatique des juridictions et de la nécessité d'y remédier par des mesures concrètes et rapides. Elle le lui rappellera lors de son prochain congrès, à Paris, le 6 novembre.